

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Chantal Soucy

Députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale

2685, boulevard Casavant Ouest, Bureau 215

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8

Financement d'urgence : «Québec reconnaît l'apport des organismes communautaires pour gagner la bataille»

SAINT-HYACINTHE, le 11 mai 2020— La députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy, annonce que cinq organismes communautaires de la grande région de Saint-Hyacinthe recevront un total de 140 000 \$, un montant octroyé par Québec pour lutter contre la pandémie de la COVID-19.

Les Ateliers Transition, le Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe, le Centre d'intervention jeunesse des Maskoutains, le Petit Pont et la Maison le Baluchon toucheront tous une partie de cette somme. Ces organismes ont été ciblés, comme une centaine d'autres en Montérégie, puisqu'ils offrent des services essentiels et qu'ils doivent composer avec des frais excédentaires importants liés à la pandémie.

La somme viendra appuyer les organismes pour la réalisation de leur mission globale respective. Les bénéficiaires auront donc la latitude nécessaire pour répondre aux besoins urgents de leur clientèle et pour intervenir où le besoin se fait davantage sentir. Ce soutien financier ponctuel viendra entre autres compenser les frais causés par les dépenses de matériels sanitaires et par les besoins spécifiques liées à la main d'œuvre.

Cette aide d'urgence vient bonifier le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Celui-ci profitait déjà du plus important financement de son histoire. En effet, le PSOC avait été augmenté de près de 2 M\$, l'automne dernier. Québec soutient annuellement près de 3200 organismes communautaires, par l'entremise de ce programme.

Citations :

«Le gouvernement du Québec reconnaît l'apport des organismes communautaires pour gagner la bataille contre la COVID-19. Je n'ai aucun doute que les intervenants sur le terrain sont les mieux placés en temps de crise pour identifier rapidement où sont les besoins spécifiques. J'ai confiance qu'ils vont continuer à faire la différence comme ils le font présentement. Dans le contexte actuel, tous ceux qui travaillent avec dévouement et passion ont mon admiration. Je vais continuer de les soutenir.»

Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale



Communiqué de presse

Source, renseignements et demande d'entrevue

Frédéric Marcoux

Bureau de circonscription de la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy

Courriel : frederic.marcoux@assnat.qc.ca

Tel : 579-489-4551